Argent contre HLM : prison ferme pour le sénateur PS Philippe Kaltenbach

22/10/2015 à 20h39



Deux ans de prison, dont un ferme, 20 000 € d'amende, et cinq ans d'inéligibilité : c'est la peine rendue ce jeudi par le tribunal correctionnel de Nanterre à l'encontre du sénateur PS Philippe Kaltenbach, poursuivi pour «corruption».

En l'occurrence, pour avoir accepté de l'argent contre une promesse de logement social. «Le tribunal ne peut que constater que les faits sont avérés», a indiqué la présidente le la 15e chambre, Isabelle Prévost-Desprez, qui a fustigé le «comportement déplorable d'élus de la République».

Le tribunal a d'ailleurs alourdi les réquisitions formulées par le parquet lors de l'audience, le 11 septembre dernier, puisque celui-ci n'avait pas demandé d'emprisonnement ferme.

(…)
Le «complot», le «piège» tendu à a lui aussi été évoqué par le tribunal. Car c'est au maire (LR) de la ville voisine du Plessis-Robinson, Philippe Pemezec, ennemi notoire de Kaltenbach, que Mohamed Abdelouahed a remis ses vidéos. Et en 2012, Philippe Pemezec avait décidé d'alerter le parquet de

Nanterre.

Source

Merci à **martin**